

50 ANS

Les îles du Ponant

cinquantième anniversaire 1971-2021



Sommaire

50 ans d'engagement en faveur des îles du Ponant

Organisation des territoires

Éloignement et accessibilité

Des enjeux communs

Le réseau européen

Habiter sur les îles

La démographie | Le logement

Maintenir les services collectifs essentiels

Les transports | L'éducation | La santé | Les commerces |

La téléphonie et le numérique | La culture et les loisirs

Assurer un développement économique pérenne

La pêche et l'aquaculture | L'agriculture | Le tourisme |

Savoir-faire des îles du Ponant | L'économie sociale

et solidaire et la vie associative | Les surcoûts liés à

l'insularité

Préserver les ressources et soutenir les transitions écologiques et énergétiques

L'alimentation en eau potable | L'assainissement |

La gestion des déchets | La gestion des énergies |

Le patrimoine naturel

Offrir un avenir aux îles

Association loi 1901, les îles du Ponant (AIP) est composée d'élus des îles, de représentants des professionnels et d'élus départementaux et régionaux. Créée en 1971, elle s'est imposée comme l'interlocutrice privilégiée concernant les problématiques insulaires, dans de nombreux domaines : aménagement du territoire, services publics, économie, logement, santé, tourisme, environnement, finances, culture, énergie et gestion des ressources et des déchets...

Ses actions se déclinent en trois grands objectifs :

Faire connaître la spécificité et l'identité des îles et, plus globalement, défendre la cause des îles aux niveaux départemental, régional, national et européen.

Apporter un appui aux collectivités des îles dans l'exercice de leurs missions et renforcer structurellement leur capacité d'action.

Offrir un lieu de débats et d'échanges sur les grandes problématiques de développement, d'aménagement et de protection des territoires insulaires et de leurs communautés.

Le réseau des îles du Ponant s'enrichit des échanges entre toutes ces îles mais également des réflexions au sein de la Fédération des petites îles européennes (*European Small Islands Federation*) qui représente des îles de pays d'Europe : Atlantique, Manche, Mer du Nord, Baltique, Méditerranée.

Soutien de :



50 ans d'engagement en faveur des îles du Ponant

1971 | **Maintenir la vie sur les îles :** *l'Association pour la Promotion des îles du Ponant (APIP)*

Créée le 24 avril 1971 à l'initiative d'élus (Christian Bonnet, député du Morbihan et conseiller général de Belle-Île-en-Mer, André Colin, conseiller général d'Ouessant et Joseph Yvon, Sénateur, conseiller général de Groix), elle se donne comme mission de défendre la vie insulaire et d'assurer le développement économique de ces territoires dispersés le long de la façade atlantique. Ses principaux objectifs sont d'améliorer l'équipement, les services et le transport maritime, véritable cordon ombilical qui relie les îles au continent. Les îles du Ponant sont alors au nombre de 16, l'île de Ré faisant partie de l'Association jusqu'à l'ouverture du pont en 1988. Elles comptent 29 000 habitants mais connaissent un dépeuplement constant en raison des difficultés liées à la vie insulaire.

1973 | **La reconnaissance d'un double défi :** *l'Association pour la Promotion et la Protection des îles du Ponant (APPIP)*

Rapidement le constat s'impose, les îles font également face à un défi environnemental. Elles découvrent un flux qui leur était jusqu'alors inconnu, la marée touristique. Non régulée, elle nuit aux espaces naturels qui font la grande qualité de vie des îles du Ponant. Pour souligner l'importance qu'elle accorde à la préservation des espaces naturels, l'APIP ajoute le P de protection et devient l'APPIP.

2002 | **Une interlocutrice privilégiée :** *l'Association « Les îles du Ponant » (AIP)*

En 2002, pour marquer son caractère général et son rôle à l'interface entre les communes insulaires et les pouvoirs publics, elle devient l'Association « Les îles du Ponant » (AIP). Depuis 1971, elle n'a cessé de promouvoir une politique spécifique d'aménagement du territoire répondant aux particularités de l'insularité. Au même titre que les communes de montagne, les communes insulaires ont, par leur géographie, des spécificités qui nécessitent une politique adaptée. L'objectif de l'AIP reste le même : maintenir la vie sur les îles et accompagner leur développement économique tout en préservant leur environnement exceptionnel.

Un rassemblement d'acteurs engagés pour l'avenir des îles

2021 | Les îles resteront toujours des îles. Elles connaissent des problématiques communes au littoral, bien avant celui-ci et de manière amplifiée ; mais une différence demeure : elles n'ont pas d'arrière-pays. Mieux connaître les îles et leurs particularités, c'est indispensable pour mieux répondre à leurs besoins. Ce document a pour objectif de présenter leur situation et leurs enjeux : géographiques, économiques, sociaux et environnementaux.



Les îles du Ponant en 1971

conséquences : possibilités d'emploi limitées, coût du transport maritime, discontinuité territoriale, absence d'établissement d'enseignement secondaire, accès aux soins difficiles... À l'inverse, l'été, les îles attirent de plus en plus de touristes. Cette nouvelle activité se présente comme une opportunité face à la perte de vitesse des secteurs traditionnels mais menace l'équilibre des îles.

Organisation des territoires

1 communauté de communes

1 île canton

9 îles dans des intercommunalités
continentales

18 communes

Granville - archipel de Chausey

Île de Bréhat

Île de Batz

Île de Ouessant

Île de Molène

Île de Sein

Fouesnant - archipel des Glénan

Île de Groix

Belle-Île-en-Mer - Bangor

Belle-Île-en-Mer - Locmaria

Belle-Île-en-Mer - Le Palais

Belle-Île-en-Mer - Sauzon

Île de Houat

Île de Hœdic

Île d'Arz

Île-aux-Moines

Île d'Yeu

Île d'Aix

15 îles
6 départements
4 régions



x1

NORMANDIE > Manche : Chausey



x12

BRETAGNE > Côtes d'Armor : Bréhat

Finistère : Batz, Ouessant, Molène, Sein

et l'archipel des Glénan

Morbihan : Groix, Belle-île-en-Mer, Houat,

Hœdic, Île d'Arz et l'Île-aux-Moines



x1

PAYS DE LA LOIRE > Vendée : Île d'Yeu



x1

NOUVELLE-AQUITAINE > Charente-Maritime :

Île d'Aix



Éloignement et accessibilité

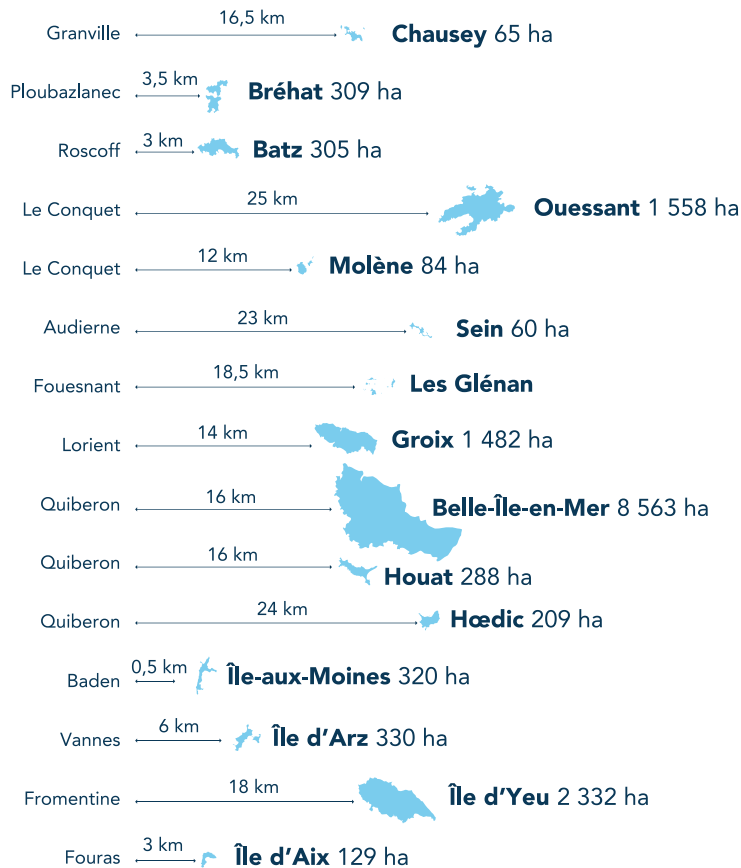
L'accessibilité et la distance à parcourir pour rejoindre la première agglomération, une fois sur le continent, sont autant d'éléments conditionnant le degré d'isolement insulaire. L'accessibilité est autant liée à la distance au continent qu'à l'accès aux services (santé, éducation, services publics...) proches des ports d'embarquement.

Superficie

La superficie des 15 îles du Ponant varie de 85 km² (8 563 hectares à Belle-île-en-Mer) à moins de 0,6 km² (60 hectares à Sein).

Avec un total (hors Glénan) de 16 025 hectares, la densité moyenne de l'ensemble des îles est de 100 hab/km², un peu moins que la France (118) et la Bretagne mais elle varie énormément : Ouessant, Hœdic et Belle-Île comptent environ 60 hab/km² alors que Sein atteint près de 340 hab/km².

De **500 m**
pour l'Île-aux-Moines
à **25 km** pour Ouessant



Des enjeux communs

Parmi d'autres projets, l'exemple du volet territorial du contrat de plan État-Région 2015-2020

L'État et la région Bretagne ont souhaité mobiliser collectivement leurs moyens pour répondre aux enjeux spécifiques d'aménagement et de développement des îles du Ponant. Ils ont ainsi souhaité renouveler un cadre contractuel mis en œuvre depuis plusieurs années avec l'AIP pour les îles bretonnes. Le nouveau contrat de plan 2021-2027 est en cours de négociation et sera ouvert aux départements qui le souhaitent. Ces quatre priorités d'intervention sont les suivantes :



➔ Habiter dans les îles

Que ce soit pour de nouveaux venus, ou pour des jeunes insulaires, l'enjeu est d'y trouver à se loger à l'année avec une qualité de vie suffisamment attractive.

➔ Assurer un développement économique pérenne

Le maintien et la création d'emplois permettent seuls de garder des actifs économiques résidents permanents.

➔ Préserver les ressources et soutenir les transitions écologique et énergétique

Sur ces territoires finis, la gestion des ressources est un impératif. La question de la transition énergétique est une priorité sur les îles non raccordées au réseau mais aussi sur les autres, où souvent énergie va de pair avec gestion des ressources en eau et gestion des déchets. La dimension patrimoniale est depuis longtemps prise en compte, que ce soit le patrimoine naturel et paysager ou bien encore les dimensions archéologiques, historiques, culturelles et architecturales qui sont des ressources majeures pour la qualité de vie et l'attractivité.

➔ Maintenir les services collectifs essentiels à la population pour répondre aux besoins sanitaires, sociaux, de communication, de sécurité, d'éducation est indispensable pour conserver une population active et dynamique sur l'ensemble des îles.



Le réseau européen

Fondée en 2001 à Belle-Île, ESIN (European Small Islands Federation) est la voix de 359 000 insulaires habitants sur le territoire des 1 640 petites îles européennes. Elle aide à maintenir la population sur ses territoires en agissant à 2 niveaux :

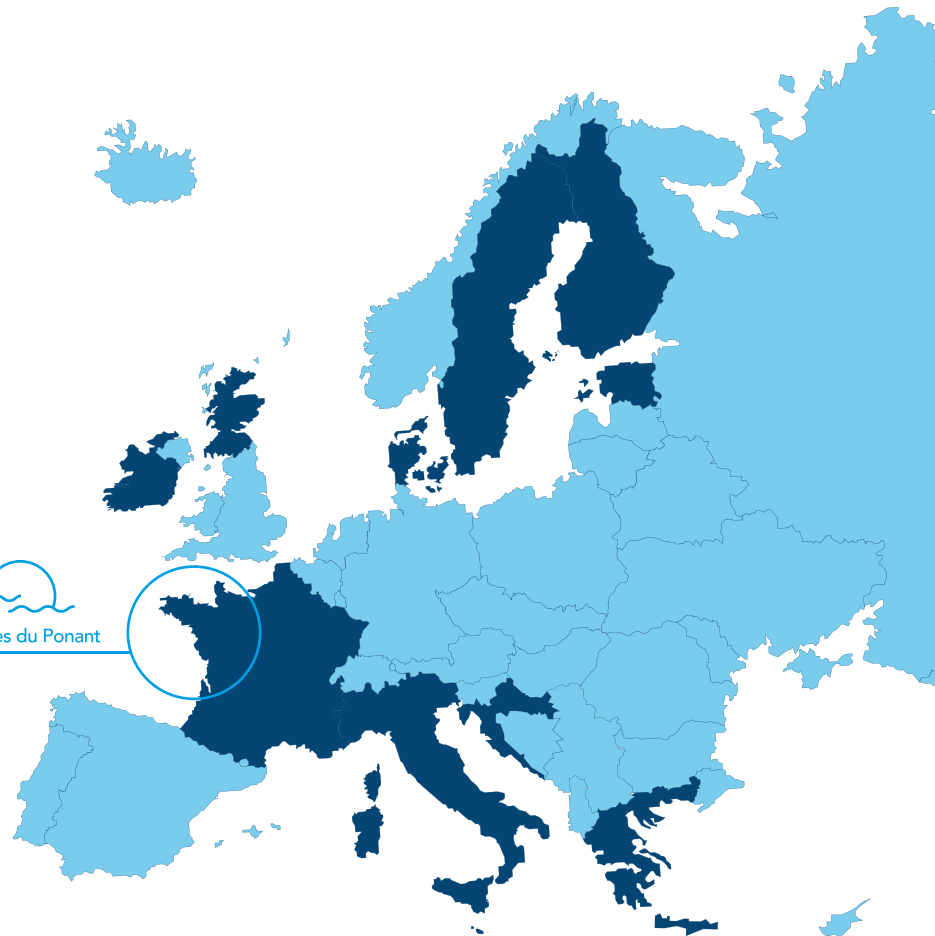
Au niveau local pour consolider l'identité culturelle des îles, en facilitant la circulation des informations entre ses membres, en comparant les actions des différents pays pour faire face à leur problématiques communes et enfin en partageant ses compétences ;

Au niveau européen en informant les institutions et en influençant les politiques et règles européennes afin d'améliorer leur conscience et leur compréhension en faveur des petites îles.

L'AIP est membre de cette fédération européenne et participe aux groupes de travail avec la Croatie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, l'Ecosse, la Suède et les îles d'Åland.



 Fédérations insulaires membres de l'ESIN



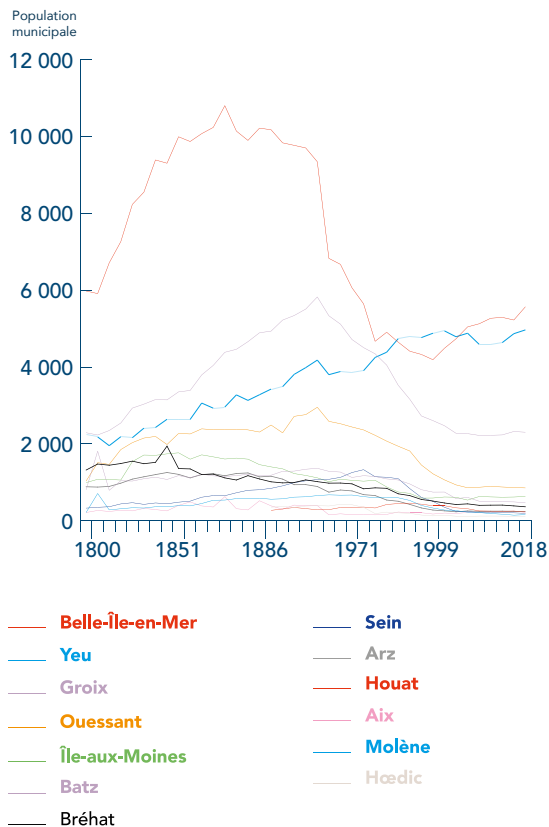
Habiter sur les îles

La démographie

Les îles du Ponant ont vu leur population divisée par deux entre le début du xx^e siècle et les années 1970. Ce déclin démographique a marqué le pas à partir des années 1980, le recensement de 1990 montre l'amorce d'un certain renouveau démographique. La population est aujourd'hui stabilisée autour de 16 300 habitants. Certaines îles ont même inversé la tendance, ainsi les populations de Belle-Île et de l'île d'Yeu augmentent.

Les statistiques démographiques doivent cependant être observées avec un certain recul. En effet, la distinction « îliens permanents » / « îliens occasionnels » est artificielle, elle repose sur une définition administrative. Elle ne reflète pas la réalité sociologique qui est bien plus complexe. Les modes de vie évoluent grandement, notamment avec le développement du télétravail. Nombreux sont les habitants à être partagés entre leur île et le continent. Le phénomène des résidences secondaires et ses évolutions sont également importants à prendre en compte. Il arrive parfois que la résidence secondaire devienne une « résidence seconde », où l'on passe de plus en plus de temps, voire où on l'on s'installe définitivement, à l'âge de la retraite et parfois avant.

Évolution de la population municipale des îles depuis 1800



Sources : INSEE

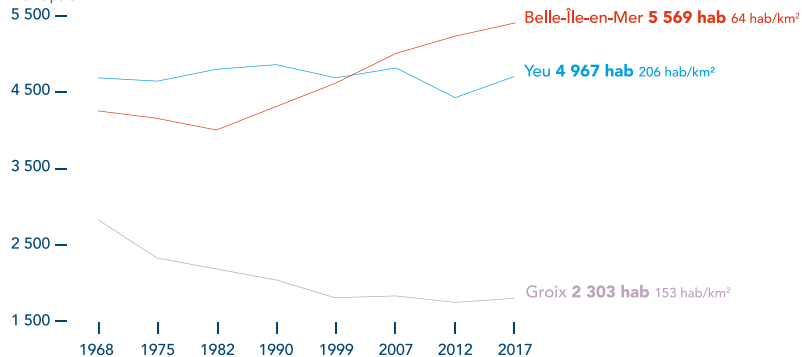
Entre 2013 et 2017, la population permanente des îles du Ponant a augmenté de **555** habitants.



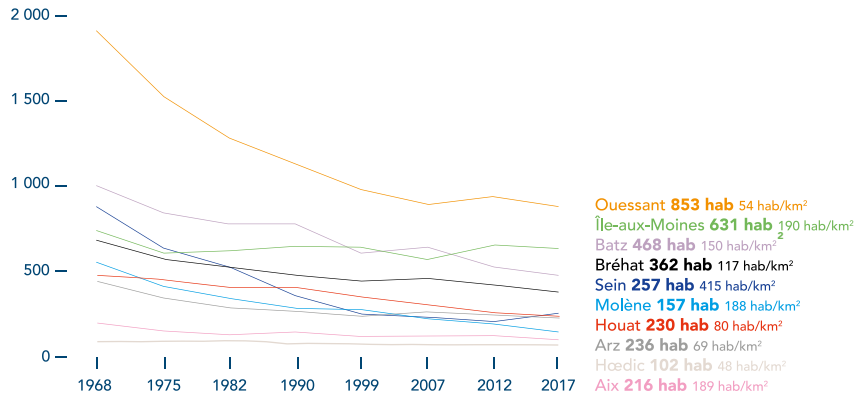


Évolution de la population municipale des îles de 1968 à 2017

Population
municipale
5 500 —



Population
municipale
2 000 —



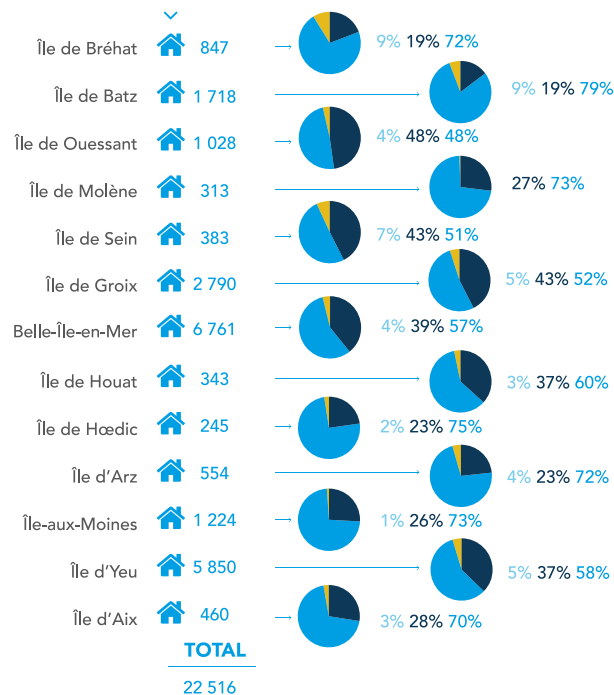
Sources : INSEE

Le logement

L'un des enjeux prioritaires des îles du Ponant reste l'accès aux logements. Ceux qui souhaitent s'installer de manière permanente sont freinés par le prix très élevé du foncier et le peu de locatifs à l'année dû au nombre important de résidences secondaires. Si la construction de logements locatifs sociaux ou communaux est importante, elle ne permet pas cependant de satisfaire toutes les demandes.

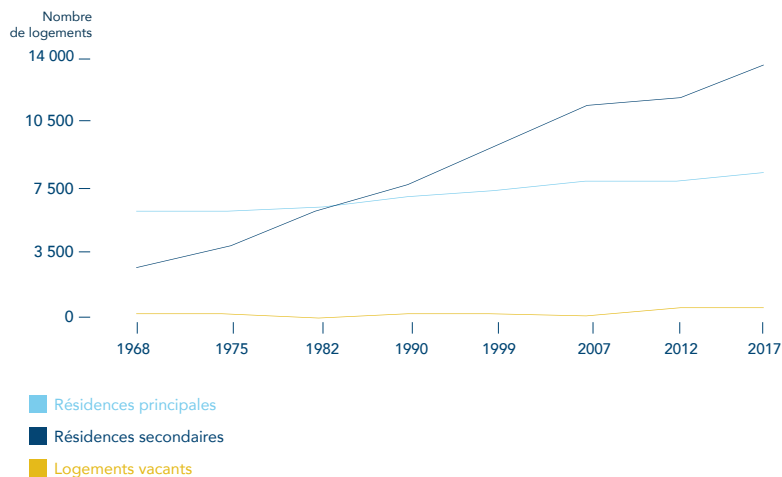
Pour faire face à cette contrainte, les collectivités se sont lancées dans des programmes de réhabilitation de bâtiments et/ou des programmes de logements sociaux avec des bailleurs, qui semblent porter leurs fruits même si la tendance récente fait craindre une réduction des disponibilités de logements.

NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS



- Nombre de résidences principales
- Nombre de résidences secondaires
- Nombre de logements vacants

Évolution de la structure du parc immobilier sur les îles du Ponant



Sources : INSEE

Habiter

Un déclin démographique enrayé ; une problématique du logement complexe à maîtriser



Le logement sur les îles, une préoccupation ancienne

L'Association pour la Promotion et la Protection des îles du Ponant le soulignait déjà en 1978 : « La hausse du prix de vente des terrains, des maisons et des loyers, des meublés a la curieuse caractéristique d'être un des plus graves handicaps des îliens dont personne ne se plaint ; à juste titre car chacun en bénéficie à court terme et c'est la collectivité qui en souffre à moyen terme ».

Maintenir les services collectifs essentiels

-  Port de pêche
-  Port de plaisance
-  Mouillages organisés
-  Aérodrome

Les transports

L'insularité entraîne des besoins spécifiques en infrastructures de transport qui, bien qu'existantes sur toutes les îles, sont toujours une question d'actualité du fait des besoins d'entretien et d'adaptation récurrents. Depuis 2017, les compétences portuaires et transports sont régionales, les autres collectivités ne pouvant s'y substituer.

« Les conditions de transport qui sont considérablement améliorées resteront de toutes façons une réelle contrainte mais aussi le meilleur garant de la spécificité d'une certaine culture îlienne » (APPIP, 1978)



Traversées				
	Durée (min)	Fréquences par jour mini	Fréquences par jour maxi	
Chausey	40	2/sem	7	
Bréhat	10	8	15	
Île de Batz	15	8	25	 
Ouessant	90	1	5	  
Molène	60	1	4	 
Sein	75	1	3	 
Les Glénan	60	0	3	
Groix	45	4	8	  
Belle-Île-en-Mer	45	5	12	  
Houat	40	2	5	 
Hœdic	60	2	5	  
Île-aux-Moines	5	26	31	 
Île d'Arz	15	10	16	
Île d'Yeu	40	2	8	  
Aix	20	5	15	 



Il y a 50 ans : 4h30 de traversée de Brest à Ouessant

« De nos jours, les cartes maritimes, les radars, les sondes électroniques, les phares protecteurs, ont limité les risques et avec un bon capitaine on peut aborder Ouessant sans angoisse. Le gros courrier de trois cent cinquante places Enez-Eussa, qui deux fois par semaine relie Brest à Ouessant après quatre heures et demie de navigation, appartient au département du Finistère. » (Le Monde, 1964)

De plus, au début des années 1970, les horaires du bateau sont pleinement tributaires de la marée.

➔ Se déplacer vers le continent

À la durée des traversées s'ajoutent également le temps d'attente à l'embarquement et au débarquement, ainsi que la fréquence des liaisons : elle varie d'une île à l'autre, selon la saison.

➔ Se déplacer sur le continent

Belle-Île est desservie par un ferry, ce qui permet le passage des véhicules. Un bellilois a donc la possibilité d'embarquer son automobile pour se rendre à un rendez-vous à Vannes ou Lorient à partir de Quiberon. Sein, en revanche ne possède pas ce service. Un Sénéan, une fois à Audierne, doit s'arranger pour se déplacer sur le continent, grâce à un moyen de transport collectif, un taxi ou un véhicule personnel. Certains îliens disposent de leur propre garage tandis que d'autres garent leur voiture dans des garages privés surveillés et payants.

➔ Se déplacer sur les îles

Les plus petites îles se découvrent facilement à pied. Pour d'autres, le vélo permet de se déplacer plus vite et reste adapté aux chemins et ruelles des bourgs insulaires. Sur les plus grandes, il est possible de circuler en voiture, soit en transportant sa voiture depuis le continent, soit en louant un véhicule sur l'île. Pour faciliter les déplacements, certaines îles ont développé des lignes de transports en commun. Et pour limiter la pollution, elles misent sur l'électrique, comme l'île d'Yeu qui compte plus de 200 voitures électriques.

Se déplacer sur les îles

	Voiture	Transports en commun	Location de vélos
Chausey	✗ *	✗	✗
Bréhat	✗ *	Petit train	✓
Île de Batz	✗ *	Navette	✓
Ouessant	Passage réservé aux résidents ; location	Navette, taxi	✓
Molène	✗ *	✗	✗
Sein	✗ *	✗	✗
Les Glénan	✗ *	✗	✗
Groix	Passage et location	Bus, taxi	✓
Belle-Île-en-Mer	Passage et location	Bus, taxi	✓
Houat	✗ *	Navette municipale	✓
Hœdic	✗ *	✗	✗
Île-aux-Moines	✗ *	✗	✓
Île d'Arz	✗ *	Navette collective	✓
Île d'Yeu	Passage et location	Bus, taxi	✓
Aix	✗ *	Taxi-bagagiste	✓

* véhicule réservé aux professionnels et services, soumis à autorisation.

L'éducation

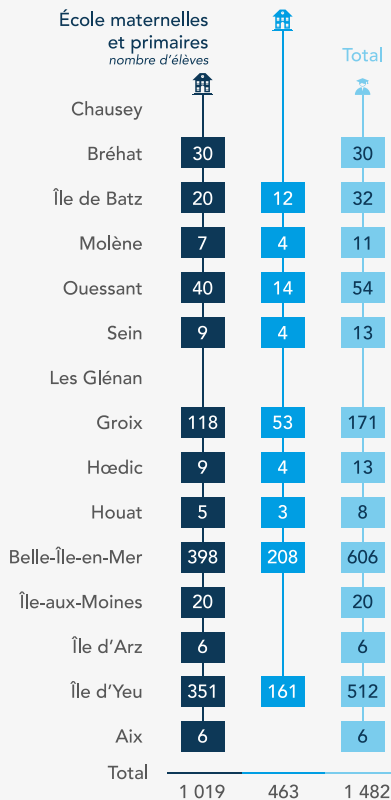
L'enseignement élémentaire est assuré sur l'ensemble des îles. De même pour le collège, excepté pour les îles les plus proches du continent (Arz, Aix, Bréhat et l'île-aux-Moines) où les élèves utilisent les transports maritimes quotidiennement pour rejoindre le continent et suivre leur cursus.

Le collège des îles du Ponant (CIP)

C'est à la suite d'une série de tempêtes obligeant les élèves de l'île de Sein à passer Noël sur le continent qu'a été décidée, en 1975, la création de ce collège peu ordinaire dont le siège est à Brest. Le CIP permet d'assurer le cycle secondaire sans que les collégiens aient à se rendre sur le continent. En effet, ce sont les professeurs qui se déplacent. Certains peuvent être amenés à enseigner sur plusieurs îles et cela permet d'éviter le départ prématuré des jeunes et parfois avec eux, celui de familles entières. Le CIP permet également aux îliens de se rencontrer, entre jeunes originaires des différentes îles. Ils bénéficient d'un enseignement sur-mesure au coeur duquel les nouvelles technologies jouent un rôle important. Mais le maintien d'un tel établissement peut être délicat faute d'élèves, ainsi en 2007-2008 les antennes de Sein et Molène ont été mises « en sommeil ».

Effectif scolaire 2020-2021

Établissements secondaires
nombre d'élèves



Être écolier sur une île du Ponant en 1971

Chaque île possède au moins une école primaire publique et une école primaire privée. Mais, dans la plupart, les jeunes ne sont pas assez nombreux pour que cela justifie la présence d'un établissement d'enseignement secondaire. Dès la classe de 6^e, les élèves partent alors sur le continent où ils sont logés en internat la semaine. Le week-end, les internats ferment leurs portes et les jeunes doivent prendre le bateau pour rentrer chez eux. Ces déplacements hebdomadaires et la pension représentent un surcoût considérable pour les familles.

La santé

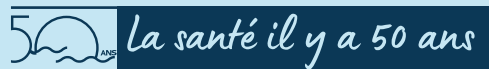
En ce qui concerne la santé, la situation dans les îles est très variable. Par exemple, seules Belle-Île et l'île d'Yeu disposent d'un hôpital quand les îles de Bréhat, Batz, l'île d'Arz et l'île d'Aix ne possèdent pas de pharmacie. L'offre de services de soins est un enjeu prioritaire. Les îles doivent assurer une continuité de l'offre à l'année, auprès d'une faible nombre d'habitants permanents, mais aussi en période saisonnière, auprès d'une population beaucoup plus importante. À cela s'ajoute un vieillissement de la population, plus accentué que sur le continent, ce qui appelle des réponses adaptées.

Les contrats locaux de santé (CLS)

C'est en 2016 qu'a été conclu le contrat local de santé pour les îles bretonnes (2016 - 2020), il est prolongé jusqu'en 2022. Yeu et Aix ont aussi leur CLS. Les engagements pris par les partenaires du CLS des îles bretonnes du Ponant visent à offrir à tous les îliens bretons et aux professionnels de santé y exerçant :

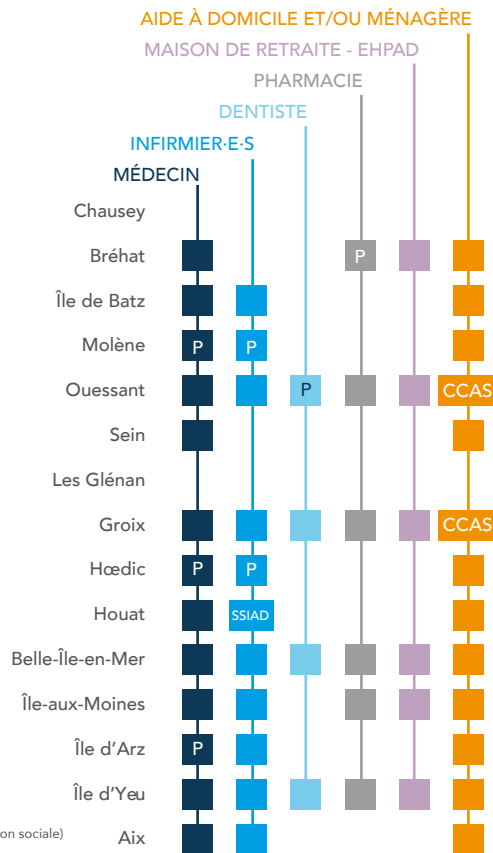
- | Un égal accès aux soins, à la prévention, au bien vieillir chez soi ;
- | Une présence permanente d'un professionnel de santé organisée jour et nuit sur toutes les îles (condition sine qua none du développement de la télémedecine) ;
- | Un parcours adapté au sein des établissements de santé et médico-sociaux du continent en lien avec une organisation des transports et de l'hébergement ;
- | Une attractivité de l'exercice professionnel (contrat répondant notamment à la fluctuation de l'activité liée à la démographie insulaire).

Légende : P : présence partielle | CCAS : service organisé par le CCAS (centre communal d'action sociale)
SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
Sources : ORS Bretagne et mairies des îles du Ponant



« Si certaines îles sont assez peuplées pour justifier la présence d'un médecin et d'une pharmacie, les autres ne disposent que des services d'une soeur infirmière dévouée et compétente, dotée d'une propharmacie. »

(Rapport de Mas Latrie : Présent et avenir des îles du Ponant, 1971)



Les commerces

Il existe au moins une alimentation générale sur chacune des îles, à l'exception des Glénan et de Chausey en hiver. Elle est essentielle car elle est souvent considérée comme le point central de l'ensemble des services de proximité. Souvent, l'alimentation générale propose pour les îles qui n'en disposent pas, d'un service de dépôt et/ou de cuisson de pain chaque matin. Il est fini le temps où les Molénais devaient attendre le premier bateau du matin pour être livrés en pain frais. Tous les services sont globalement disponibles sur l'ensemble des îles excepté certains services comme les distributeurs automatiques de billets (Bréhat, Houat, Hoedic et l'île d'Arz). Mais il est surtout à noter que ces services sont très fragiles car suite à un départ en retraite par exemple, il n'est pas simple de trouver un reprenneur.

Les services essentiels

On comprend aisément que les populations insulaires ne peuvent pas se satisfaire de certains services basés sur le continent du fait d'une accessibilité réduite et, que certains services sont plus cruciaux que d'autres : commerces de base, soins et scolarité par exemple. À noter sur certaines îles : le regroupement de services assurés soit sous forme de permanences régulières, ou de bureaux avec accès en distanciel à différents services (avec parfois un accompagnateur numérique) : sociaux, administratifs, pôle emploi...

	Boulangerie pâtisserie	Produits de la mer	Boucherie charcuterie	Alimentation générale	Bureau agence postal(e)	Retrait d'argent	Librairie papeterie	Salon de coiffure	Droguerie quincaillerie	Café-débit de boissons	Bureau de Tabac	Restaurant	Garage
Chausey	en saison	✗	en saison	en saison	✗	✗	✗	✗	✗	en saison	✗	en saison	✗
Bréhat	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Batz	✓	✓ VD	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓
Ouessant	✓	✓ VD	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Molène	✗	✓ VD	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗
Sein	✓	✓ VD	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗
Les Glénan	✗	✗	✗	✓*	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	en saison	✗
Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belle-Île-en-Mer	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Houat	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✗
Hoedic	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗
Île-aux-Moines	✓	✓ VD	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Île d'Arz	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aix	en saison	en saison	✗	✓	✓	✓	en saison	en saison	✗	✓	✓	✓	✗

VD : vente directe

* épicerie flottante pour les plaisanciers au mouillage en saison



La téléphonie et le numérique

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont pris de l'importance sur les îles, malgré un retard par rapport au continent. Ces technologies s'avèrent très utiles car elles facilitent les relations avec le continent, et ce dans de nombreux domaines (démarches administratives, éducation, santé, etc.). Elles réduisent ainsi les difficultés que rencontrent les insulaires en termes d'accès aux services et à l'information. L'accès à internet est devenu une problématique majeure, notamment avec le développement du télétravail qui peut, par exemple, encourager des résidents secondaires à s'installer définitivement sur les îles. Cependant la mise en place de telles infrastructures demeure une question complexe sur ces territoires restreints, majoritairement non reliés au continent par des câbles téléphoniques, encore moins avec la fibre optique, et protégés par de nombreuses réglementations en matière d'urbanisme et de protection des espaces naturels.

Dans la pratique : de trop nombreuses coupures, un faible débit et un réseau fluctuant. De plus, les couvertures diffèrent grandement d'un opérateur à l'autre.

Pour l'avenir, si certaines îles peuvent espérer être « fibrées » notamment celles reliées par un câble électrique (lors de remplacement des câbles, les opérateurs télécom se sont récemment associés aux « électriciens » pour mutualiser et passer la fibre optique), pour les plus lointaines et les îles non interconnectées, le haut débit devra utiliser d'autres technologies. Des améliorations importantes seront à assurer pour un développement des services de téléphonie et de l'accès à internet comparable à celui du continent.



Réseau mobile

Accès internet fixe

	Réseau mobile	Accès internet fixe
Chausey	4G FAIBLE	4G F1 X E PAS DE FIBRE
Bréhat	x3	4G F1 X E PAS DE FIBRE
Batz	x1 couverture 4G	4G F1 X E PAS DE FIBRE
Molène	x1	PAS DE FIBRE
Ouessant	x3	4G F1 X E PAS DE FIBRE
Sein	x1	PAS DE FIBRE
Les Glénan	x1	4G F1 X E PAS DE FIBRE
Groix	x4	4G F1 X E FIBRE : Travaux en cours, fin estimée pour fin 2021
Hœdic	4G FAIBLE	4G F1 X E PAS DE FIBRE
Houat	x3	PAS DE FIBRE
Belle-Île-en-Mer	x15	4G F1 X E FIBRE : Travaux en cours, fin des travaux estimée pour 2022 ou 2025 selon les communes
Île-aux-Moines	x1	4G F1 X E FIBRE : En commercialisation
Arz	x1	4G F1 X E FIBRE : En commercialisation
Île d'Yeu	x7	4G F1 X E FIBRE : FttE en commercialisation (fibre pour les entreprises)
Île d'Aix	x1	4G F1 X E PAS DE FIBRE

Source : Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques)

Légende



émetteur

DSL : transmission numérique de l'information sur les lignes téléphoniques standard

THD/HD Radio (Très Haut Débit/Haut Débit) : les réseaux hertziens fournissent un accès à internet par des ondes radio.

4G fixe : un boîtier 4G fixe utilise le réseau d'antennes mobiles pour diffuser en Wi-Fi la connexion internet vers d'autres appareils.

satellite

La culture et les loisirs



Les îles sont porteuses de nombreuses initiatives culturelles et sportives. Les services à la jeunesse sont peu représentés en raison d'une population globalement âgée. Malgré tout, on retrouve sur chacune de plus en plus d'équipements dédiés aux jeunes : terrain de jeux en plein air (foot/basket et/ou tennis), salles de rencontre, et de nombreuses associations de sport, loisirs et culture. Quatre îles (Groix, Belle-île, l'île d'Yeu et l'île d'Arz) possèdent un cinéma et une programmation à l'année. Les îles d'Arz, de Bréhat et de Batz proposent 1 à 2 projections par mois dans leur salle polyvalente avec une programmation large et éclectique (fiction, documentaire, film d'animation...) L'été, de nombreux festivals photos, musicaux, littéraires, sont organisés sur les îles.

Son nom signifie « îles » en breton. L'association INIZI, créée en janvier 2015, anime les territoires insulaires sur la basse saison touristique. De septembre à juin, INIZI propose une saison culturelle itinérante co-construite avec les structures locales. Ainsi, les îles restent animées en dehors de la saison touristique et les îliens voient leur accès à la culture facilité.



	Bibliothèque Médiathèque	Service enfance jeunesse	Salle de sport	Terrain de jeux (plein air)	Cinéma	Salle polyvalente	Centre nautique
Chausey	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Bréhat	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Batz	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Ouessant	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Molène	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Sein	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✓
Les Glénan	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belle-Île-en-Mer	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Houat	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Hoëdic	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✓
Île-aux-Moines	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Île d'Arz	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aix	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓



Festival Les Insulaires

Tous les ans à la fin du mois de septembre : c'est le rendez-vous consacré à la rencontre des îliens du Ponant. Débats, marché de producteurs, village des îles, concerts, spectacles sont l'occasion d'échanger, de discuter, et de réfléchir ensemble à l'avenir de ces territoires. Se déroulant sur une île différente chaque année, le festival est ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux... Créé en 2011, cet événement itinérant permet de tisser des liens entre les différentes populations insulaires. Alors qu'il est compliqué de se déplacer d'île en île, la première édition avait vu naître une belle initiative, celle de transporter les habitants des îles du Morbihan jusqu'à l'île d'Yeu, le tout par la mer !



Les services

Des liaisons maritimes régulières ; une scolarité assurée jusqu'à la fin du collège grâce au Collège des îles du Ponant ; un fort dynamisme culturel.

Lieux d'intérêt culturel

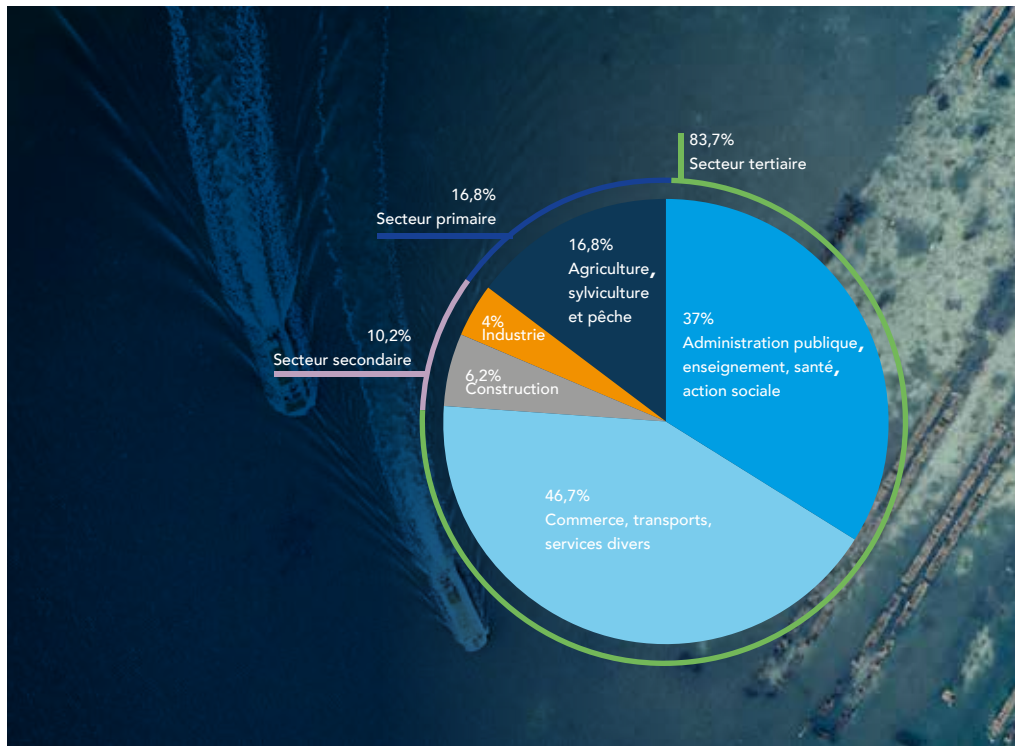
Le fort Renault-Château Le village des Blainvillais La maison de Marin Marie	
Le Moulin à marée du Birlot Le phare du Rosédo	
Le Jardin Georges Delasselle Le Phare	
Le Musée des Phares et Balises L'écomusée du Niou Pen an Lan Le Phare du Stiff	
Le Sémaphore	
L'écomusée La Maison de la Réserve Naturelle	
Musée de l'Abri du Marin Le grand phare de l'île de Sein	
L'Aiguade Vauban La réserve ornithologique de Koh Kastell La Pointe des Poulains	
Musée de l'Eclorarium	
Le Fort	
La Ferme du Cromlec'h Le Dolmen de Penhap	
Le Moulin à marée de Berno Musée Marins et Capitaines	
Le Musée de la Pêche Dolmen des petits Fradets Le Port-Meule	
Le Musée Africain Le Musée Napoléonien Le Fort de la rade	

Festivals

Chausey	Séance de cinéma CinéVriad Juillet - août L'art dans l'île Août Les Scènes de Bréhat (Festival de spectacle vivant) Juillet (1^{ère} édition en 2021)
Bréhat	Batz'Art (ciné-concert et mini-festival) juillet - août Tour de l'île de Batz (semi-marathon) Juillet Festival Le Chant de la Rive (musique classique) Juillet Fête de la mer Août
Batz	Tour de l'île à la marche Juillet Les Musiciennes Août Salon international du livre insulaire Juillet Festival Îlophone (rock) Septembre
Ouessant	Marche Trielen-Molène Août Fête de la mer Août
Molène	Festival international du film insulaire Août
Groix	Festival Plage musicale en Bangor Juillet Festival du Théâtre du Bord du Champ en saison Août Belle Ile en Livres Août Lyrique en Mer Juillet - août Belle-île On Air (Festival de musiques actuelles et émergentes) Août Festival sous l'eau avec Jean Painlevé Août Escales Photos De Juin à Août
Sein	Fête de la Mer Août Escales Photos De Juin à Août
Belle-île-en-Mer	Escales Photos De Juin à août Fête de la mer Août La Régate des Sœurs Août
Houat	Festival du Conte de Baden Juillet Festival Théâtre en herbe Août Fête de la Mer Août Festival de la Voile Août
Hœdic	Tour de l'île à la voile-chasse au trésor Août Veillée îledaraise Août
île-aux Moines	Fête de la mer (tous les deux ans) Mai Le Trail de L'Île d'Yeu Juin Fête de la Bio Juillet La Meule en fête (concert/chant) Juillet Festival de musique "Viens dans mon île" août Escales Lyriques Août Le Grand Festin Octobre Les Berniques en Folie Octobre
Arz	Les Vendredis de l'île d'Aix (art de la rue, musique, déambulation...) Juillet - Août Course, les 15 km de l'île d'Aix Août
île d'Yeu	
île d'Aix	

Assurer un développement économique pérenne

L'activité économique des îles, longtemps basée sur le secteur primaire (pêche et agriculture), est maintenant largement dominée par le secteur tertiaire avec une sur-représentation de l'activité touristique. Cependant, on observe récemment un regain d'activité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche avec des réinstallations et des activités de transformation de productions locales, d'artisanat et de services basés sur la découverte et l'interprétation des patrimoines. Ces activités se développent grâce aux échanges économiques avec les visiteurs, contribuant par là même à maintenir ou développer un tourisme plus en lien avec les spécificités et patrimoines insulaires, plus « durable » en quelque sorte. Loin d'être opposées aux activités existantes, ces nouvelles installations permettent d'envisager un certain rééquilibrage de l'activité économique entre les différents secteurs. Une économie plus équilibrée est garante d'une meilleure stabilité sur le long terme, ainsi que d'une moindre fragilité.



Vivre de la mer... et de la terre

« La situation de l'emploi est très variable d'une île à l'autre mais d'une manière générale, la majeure partie des emplois relève de la Marine (Commerce - Royale*), du secteur primaire (pêche, agriculture) et de l'artisanat. » Article «Les îles du Ponant veulent vivre ! Deuxième partie : Le choix d'un développement. » publié dans Tribune en 1977

*Marine Nationale

La pêche et l'aquaculture



Faisant face à un contexte national difficile, les pêcheurs professionnels en activité répartis sur les îles du Ponant sont au nombre de 160. Même s'il a diminué, ce secteur marque fortement l'identité insulaire.

Pour l'île d'Yeu, la pêche est une composante historique et d'une grande importance pour l'économie locale. Elle se distingue par une pêche diversifiée : sur 25 navires, 10 pratiquent la pêche au large. Les espèces les plus pêchées sont le merlu (1 000 tonnes de merlu sur les 2 000 tonnes de poissons pêchés en 2020), la sole et le bar. En 2020, année difficile, ce secteur représente 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Malgré les évolutions (interdictions du filet maillant dérivant, de la pêche au requin taupe...), la pêche reste active dans cette île qui fut parmi les premiers ports thoniers de la côte atlantique. Afin de mieux valoriser leurs poissons, certains pêcheurs islais se sont réunis au sein d'une AMAP et distribuent leurs poissons sur le continent à un prix plus juste.

L'aquaculture est une activité apparue progressivement en parallèle de la pêche : la conchyliculture et la pisciculture continentale datent de la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que la pisciculture marine est une activité plus récente (années 1970). De plus en plus de professionnels se tournent vers les cultures et élevages marins :

- La culture ou le ramassage des algues sur les îles du Finistère
- L'élevage et la pêche des ormeaux à Groix, Sein et Molène
- L'ostréiculture à l'île d'Aix, l'île de Sein, l'île-aux-Moines et l'île de Bréhat
- La mytiliculture sur filières à l'île de Groix



La pêche il y a 50 ans

Les îliens ont longtemps vécu de la mer, ils étaient pêcheurs, goémoniers mais aussi marins, engagés dans la Marine nationale ou au « Commerce ». Alors qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'insularité était un avantage pour la pêche, elle devient une contrainte face à la concurrence des ports côtiers,

mieux insérés dans les réseaux d'échanges. Le déclin de la pêche, avant tout causé par la surexploitation des fonds, entraîne une crise profonde. Dans les années 1970, une petite pêche, artisanale et polyvalente, perdue tout de même à Sein, Houat, Molène et Hœdic. Les insulaires recherchent alors de nouvelles voies, notamment grâce à l'aquaculture, permettant de passer de la « cueillette » à l'élevage.

L'agriculture

Une agriculture durable est indispensable à la vie d'un territoire puisqu'elle lui offre autonomie et résilience, deux qualités précieuses pour les îles. C'est pourquoi face au déclin actuel, les mairies lancent des appels à projets. Ainsi, après avoir installé un maraîcher en 2019, en 2020 la mairie d'Ouessant a aidé à développer deux projets, l'un d'élevage de brebis et l'autre d'élevage de vaches laitières.

La pomme de terre primeur est le légume emblématique de l'île de Batz. Les maraîchers perpétuent un savoir-faire où se rencontrent la terre et la mer.

Les champs fertilisés aux algues donnent à la pomme de terre une saveur unique.

L'île d'Aix a vu renaître son vignoble, il y a une vingtaine d'années. Sur Belle-île, le secteur est très organisé, les agriculteurs et la collectivité se sont dotés d'un abattoir et de structures de collecte de lait. De nouvelles initiatives, notamment des projets de laiteries, permettent une meilleure valorisation des produits : magasins de producteurs et labels ont ainsi vu le jour.



	Aquaculture		Agriculture				Viande			
	Conchyliculture	Algoculture Pêche	Maraîchage	Apiculture	Produits laitiers Viticulture Pépière		Bovins Ovins	Volailles	Escargots	
Bréhat	X	✓	X	✓	X	✓	X	X	X	X
Batz	✓	X	✓	✓	X	X	X	X	X	X
Ouessant	✓	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X
Molène	✓	X	✓	✓	X	X	X	X	X	X
Sein	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
Groix	✓	✓	X	✓	✓	en cours	✓	X	X	✓
Belle-île-en-Mer	✓	X	X	✓	✓	en cours	✓	✓	✓	X
Houat	✓	X	X	✓	X	X	X	X	X	X
Hœdic	✓	X	X	X	X	X	X	✓	X	X
île-aux Moines	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X
Arz	✓	X	X	X	X	✓	✓	X	X	X
île d'Yeu	✓	X	X	✓	✓	en cours	✓	✓	✓	X
île d'Aix	X	✓	X	✓	X	✓	X	X	X	X

De la vigne sur les îles

Il n'y a pas que le réchauffement climatique qui pousse certains insulaires à planter de la vigne sur les îles. Sur l'île d'Arz, l'association In vino verit'Arz a relancé une ancienne production vinicole, interrompue en 1935. 500 pieds de raisins blancs ont été plantés en 2017 afin de créer ce vignoble associatif. La première mise en bouteille s'est déroulée au début de l'année 2020. L'assouplissement de la réglementation européenne permet de planter de la vigne partout en France et ainsi de redécouvrir et de faire renaître d'anciens espaces de production viticole. C'est le cas à Groix, où de la vigne a été plantée, et à l'île d'Yeu où la plantation est en cours.



L'agriculture il y a 50 ans

l'agriculture est une activité économique mais aussi un mode de gestion de l'espace, de nombreux projets ont, par le passé, tenté de relancer cette activité. Cependant le faible nombre d'agriculteurs et les situations foncières rendent souvent complexe cette mission.

Belle-île et Batz sont traditionnellement les îles les plus agricoles. Les autres cultivaient la terre pour subvenir à leurs propres besoins. De façon générale, elles ont connu une déprise agricole qui s'est traduite par un enrichissement des paysages insulaires. Parce que

Le tourisme

L'activité touristique reste globalement le point fort de l'économie des îles. Elle est d'ailleurs le premier secteur créateur d'emplois. La capacité d'accueil sur les îles se caractérise surtout par une offre non marchande : résidences secondaires et hébergements à titre gratuit chez des amis ou la famille. Viennent ensuite l'offre de logements chez l'habitant puis celle de l'hôtellerie familiale. Le tourisme social et associatif ainsi que les campings sont également présents sur les îles. Les populations varient ainsi entre hiver et été avec des îles jusqu'à 10 fois plus peuplées en période estivale.

Le tourisme est une problématique complexe, car difficilement quantifiable : c'est en effet une pression multiple, composés de profils de visiteurs très variés. Excursionnistes à la journée, résidents secondaires ou encore plaisanciers n'ont pas le même impact. Le tourisme est aujourd'hui une activité dominante aux conséquences ambivalentes. Il permet de maintenir une vie et des activités économiques mais il déstabilise le marché foncier et crée une importante pression sur l'environnement et ses ressources.

Nombre de passagers*

	2019	2020
Chausey	94 500	84 500
Bréhat	397 000	298 000
Batz	233 000	135 000
Ouessant	109 000	81 000
Molène	24 000	17 000
Sein	45 000	37 000
Les Glénan	75 000	63 000
Groix	244 000	190 000
Belle-île-en-Mer	425 000	305 000
Houat	43 000	34 000
Hœdic	25 000	19 000
île-aux-Moines	642 000	464 000
Arz	296 800	197 600
île d'Yeu	455 000	341 000
île d'Aix	579 000	430 000

*(1 passager = 1 aller-retour)
Données recueillies auprès compagnies maritimes et/ou à partir de la taxe Barnier.
Remarque : il est très difficile de connaître la fréquentation exacte des îles car l'offre des transports est multiple (compagnies assurant le service public toute l'année, compagnies privées, liaisons aériennes, plaisance, etc.) Ces chiffres sont donc estimatifs, assez proches de la réalité. En 2020, année des confinements COVID une fréquentation annuelle plus basse mais concentrée l'été.



Étude sur l'hyperfréquentation

Déjà en 1971 des voix s'élevaient face à une fréquentation touristique jugée préoccupante. En 2021, la fréquentation n'est absolument plus comparable et a explosé. Les pics de sur-fréquentation sont devenus plus fréquents au fil des années. L'été 2020 a vu des périodes d'hyperfréquentation plus longues et moins supportables qu'à l'accoutumée. D'où une volonté d'anticiper et de mieux réguler ces épisodes pour garder l'attractivité et la qualité de vie et de l'environnement des îles, garantes de leur dynamisme économique.



Le tourisme il y a 50 ans

1970, le tourisme apparaît comme un envahissement puis une opportunité face au déclin des activités traditionnelles. Moyennant un réel effort en matière d'infrastructures et des mesures de protection de l'environnement, il est alors considéré comme porteur d'espoir pour les îles.

Savoir-faire des îles du Ponant : relier les entreprises insulaires

Un projet initié par les élus insulaires et porté par les entrepreneurs

Savoir-faire des îles du Ponant est le fruit d'une longue réflexion, issue d'un travail universitaire et d'échanges entre élus des communes insulaires et professionnels des îles. Ce projet a été initié en 2013 dans le cadre d'une recherche-action réalisée par des géographes de l'UBO et l'AIP. Il s'agissait de dresser un bilan et des perspectives sur une thématique peu étudiée jusqu'alors, celle des entreprises et des néoarrivants.

De 2016 à 2019, l'AIP structure, en collaboration avec des professionnels des îles et les élus, la marque Savoir-faire des îles du Ponant et fixe un cahier des charges, dont le point central est la création ou le maintien d'emplois durables, toute l'année. La marque, propriété de l'AIP, a été déposée en 2017. L'association Savoir-faire des îles du Ponant (SAFIP) a été créée en septembre 2019. Elle rassemble une soixantaine d'entreprises insulaires présentes toute l'année sur les îles. Elle regroupe des entrepreneurs de tous secteurs d'activité : de la production (agricole, aquacole) à la transformation (biscuiteries, conserveries) en passant par l'artisanat d'art, le bâtiment, les hébergements, le transport, etc. L'AIP ainsi que des collectivités insulaires sont également adhérentes.

Un réseau pour développer les îles à l'année

SAFIP a deux activités : l'appui à la création et au développement des entreprises insulaires, et la promotion et le développement de la marque. L'objectif est de mettre les entreprises adhérentes en réseau et de donner les moyens aux porteurs de projets de réaliser leurs projets grâce à des mises en relation facilitées avec les acteurs du développement économique continentaux. L'association porte aussi des projets inter-îles pour valoriser l'entrepreneuriat insulaire. En 2021, elle organise les premiers trophées insulaires pour mettre en lumière le dynamisme des entreprises des îles. Par ses actions de promotion et de mise en réseau, l'association contribue à créer des emplois durables qui inscrivent l'économie îlienne dans des perspectives nouvelles. Ainsi, dans les prochains mois une nouvelle filière artisanale de verre naturel créé à partir des coproduits des adhérents devrait voir le jour.

savoirdaire-ilesduponant.com



SAVOIR-FAIRE
DES ÎLES DU PONANT

Quelques portraits d'adhérents



Erwan Tonnerre – Groix Haliotis

Co-président de l'association SAFIP

Erwan Tonnerre élève depuis 2007 des ormeaux en circuit fermé sur l'île de Groix, qu'il nourrit d'algues fraîches récoltées sur l'île. Il commercialise ses produits dans toute la France, et notamment dans les restaurants étoilés.

Grâce à son réseau, SAFIP lui apporte des échanges avec des entrepreneurs d'autres îles. Il souhaite participer au développement pérenne des îles et créer une unité insulaire pour la prochaine génération qui souhaiterait s'installer.



Marianne Guyader – Groix et Nature

Co-présidente de l'association SAFIP

Marianne Guyader dirige la conserverie artisanale Groix et Nature, créée il y a 20 ans sur l'île de Groix. Elle emploie 19 personnes, à l'année sur Groix. Les produits Groix et Nature sont commercialisés dans leur boutique à Groix mais également en France et dans le monde.

Marianne s'est engagée dans l'association SAFIP pour renforcer le lien entre les collectivités et les entreprises insulaires, autour de problématiques communes (transports, logement, entrepreneuriat). Elle souhaite aussi développer et faire reconnaître la marque Savoir-faire des îles du Ponant au grand public, à travers les savoir-faire des entrepreneurs.

Zoom sur Les Trophées Insulaires

La première édition des Trophées Insulaires s'est déroulée en 2021. Ouverte aux adhérents de l'association, l'objectif est de mettre en lumière le dynamisme des entreprises insulaires, de faire connaître les îles sous l'angle de l'entrepreneuriat et d'encourager la création d'activités à l'année sur ces territoires.

En 2021, le jury s'est réuni sur Hœdic. 5 prix ont été remis :

Trophée environnement :

[Les Savons de Belle-île \(Belle-île-en-Mer\)](#)

Trophée innovation :

[Ti Dudi Breizh \(Groix\)](#)

Trophée arts et création :

[Fluid \(Belle-île-en-Mer\)](#)

Mention spéciale collaboration insulaire :

[Groix et Nature \(Groix\)](#)

Coup de cœur du Jury :

[Nuances des îles \(Houat\)](#)



Les partenaires de l'opération sont les suivants : région Bretagne, AIP, Mairie d'Hœdic, BPIFrance, Femmes de Bretagne, Université Bretagne Occidentale.

L'économie sociale et solidaire et la vie associative

Pour faire face aux difficultés que pose l'insularité, les habitants ont développé une longue tradition d'entraide et de solidarité.

Ainsi, coopération et entraide font partie de l'identité insulaire. Afin d'évaluer la contribution de l'économie sociale et solidaire à la vie des îles, l'AIP, avec l'appui de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et la Fondation de France, a lancé en 2017 le programme de recherche « ESS-îles ». Quelque 500 organisations de l'ESS, bien qu'elles ne se revendiquent souvent pas comme telles, ont ainsi été répertoriées.

Une vie associative dynamique

Les associations dominent largement les autres types d'organisations (91%) et sont, proportionnellement au nombre d'habitants, plus nombreuses que sur le continent. Les îles bénéficient donc d'un tissu associatif dense et tout particulièrement dans les domaines de la culture, des sports et loisirs. Ces associations jouent un rôle majeur dans la vie des îles, elles sont des lieux de rencontre et d'échange entre les habitants et améliorent la qualité de vie. Par leurs diverses missions (santé, logement, alimentation, sport, environnement et patrimoine...), elles sont précieuses pour les îles.

De nouvelles formes de coopération

Ce secteur est moins créateur d'emplois sur les îles que sur le continent mais représente tout de même 300 emplois, soit moins de 10% de l'emploi total. Cependant il a des retombées économiques indirectes évidentes et contribue à dynamiser la vie locale. De nouvelles formes de coopération se sont développées depuis une dizaine d'années : circuits courts, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et magasins de producteurs sont autant d'initiatives qui assurent de meilleures retombées économiques et entretiennent le lien social. Elles soutiennent ainsi la transition écologique et valorisent leur territoire. Préserver ce sentiment d'appartenance et encourager ces dynamiques collectives constituent alors un enjeu vital. Plus récemment, des coopérations inter-îles ont vu le jour, avec notamment, depuis 2011, le Festival des insulaires qui réunit tous les ans un large public autour d'animations et de débats. En bref, toutes ces organisations donnent corps aux valeurs insulaires de solidarité, liberté et convivialité.



Les surcoûts liés à l'insularité

La rupture géographique liée à l'éloignement du continent engendre des conséquences financières qui impactent la population vivant toute l'année sur une île, mais aussi les collectivités. Une partie des surcoûts insulaires résulte des problèmes d'énergie et de déchets. Des améliorations sont encore à attendre comme pour la gestion de l'eau, consommatrice d'énergie. Des surcoûts sont liés aux investissements et au fonctionnement. Un surcoût de 38 %* par rapport au continent est observé en raison des conditions et frais de transport. L'acheminement des marchandises par voie maritime engendre des coûts supplémentaires qui se répercutent rapidement sur les prix à la consommation. Il y a aussi les surcoûts liés à la saisonnalité. Comme les communes littorales du continent, les îles doivent gérer des populations saisonnières très importantes, les obligeant à surdimensionner leurs infrastructures. Alors que les communes continentales mutualisent leurs installations, le cas des îles est particulier puisqu'elles sont contraintes d'investir individuellement pour s'équiper.

* Étude sur les surcoûts insulaires de Ressources Consultant Finances (2015)

L'économie

Une fréquentation touristique saisonnière à gérer ; une volonté d'accueillir de nouveaux entrepreneurs ; une marque qui valorise les entrepreneurs des îles



50 ans de combat pour une meilleure prise en compte du surcoût insulaire

ans, les élus insulaires tentent de faire prendre en compte ce surcoût. Ce n'est que depuis 2017 que les communes bénéficient d'une certaine équité en matière d'investissement et fonctionnement grâce à la dotation communale d'insularité partagée entre les îles au prorata de leur population résidente.

Assurer un développement économique pérenne P.27



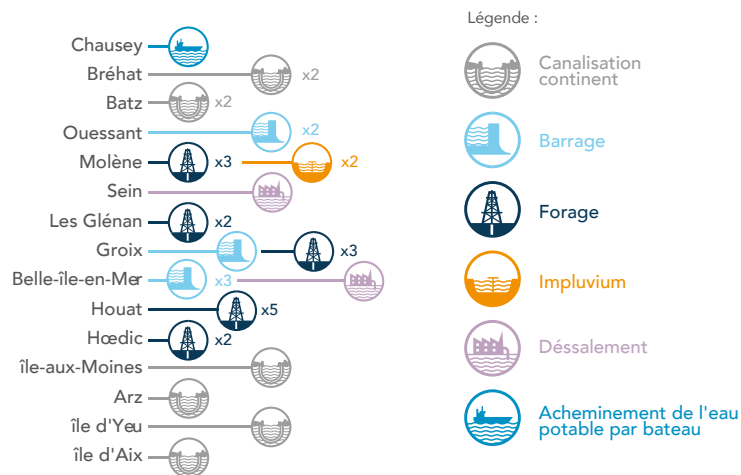
Préserver les ressources et soutenir les transitions écologiques et énergétiques

En matière de ressources, les situations sont très différentes selon que les îles soient reliées au continent par un ou plusieurs câbles sous-marins ou en situation d'insularité hydrique et/ou énergétique. Ainsi, les îles de la mer d'Iroise (Ouessant, Molène et Sein) ne sont pas reliées au réseau électrique métropolitain continental et forment des zones non interconnectées (ZNI). Historiquement, elles produisent leur électricité grâce à des centrales au fioul. Les archipels de Chausey et des Glénan connaissent des situations similaires. Résolument tournées vers l'avenir, malgré leurs ressources naturelles limitées, leurs contraintes et les capacités économiques réduites, les îles souhaitent renforcer leurs actions en vue d'accélérer leur transition écologique et énergétique et être pionnières en la matière pour peu qu'on leur octroie des capacités d'expérimentation et d'innovation. À l'avenir, la réutilisation des déchets peut, d'une nuisance, devenir une ressource intéressante.



L'alimentation en eau potable

Sur les îles, les ressources en eau douce sont naturellement limitées. Elles ont donc dû développer leur propre système d'approvisionnement en eau ; pour certaines c'est une simple canalisation sous-marine. Les autres, la majorité, sont celles qui restent en insularité hydrique, contraintes par leurs ressources propres : barrage, forage ou même dessalement pour l'île de Sein. En cas de sécheresse, certaines ont même par le passé été alimentées en eau potable par bateau-citerne ou ont eu recours en situation d'urgence au dessalement par osmose inverse. Leur avenir passe par des mesures de gestion de leurs ressources propres et la récupération d'eau de pluie, comme elles en étaient toutes championnes jusqu'à l'arrivée des connexions continentales.



Récolter l'eau de pluie, une solution traditionnelle remise au goût du jour

Les îliens d'autrefois avaient l'habitude de collecter l'eau de pluie, de la stocker et de ne pas la gaspiller. Les citernes ont en effet le double avantage de permettre des économies d'eau potabilisée... et d'argent ! Parfois même d'énergie sur les îles non interconnectées comme l'île de Sein. Dans un premier temps, l'eau de pluie récupérée peut servir aux toilettes et aux usages extérieurs. Aucun traitement n'est alors obligatoire. Les dispositifs de filtration individuels ont nettement progressé et permettent d'envisager d'étendre les usages d'eau de récupération. Les îles, pionnières dans la récupération d'eau jouent le rôle de laboratoire et sont source d'inspiration pour le continent.



Des avancées considérables dans les années 1970

sécheresse estivale et il existe peu de nappes phréatiques et de bassins versants sur ces petits territoires. Dans les années 1970, avec le développement du tourisme, les aménagements traditionnels (captage des sources naturelles, creusement de puits, citernes individuelles recueillant l'eau de pluie) n'assurent plus les besoins de l'été. L'adduction en eau potable est alors une priorité dans les années 1970. La difficulté, d'hier comme d'aujourd'hui, est d'ajuster ressources du territoire et besoins des populations.

L'approvisionnement en eau douce a toujours été une question centrale sur les îles. En effet le micro-climat insulaire entraîne une faible pluviométrie annuelle, une

L'assainissement

Durant les dernières décennies, les îles ont été confrontées à une hausse des rejets d'eaux usées. Les îles se sont alors équipées de systèmes d'épuration adaptés. Les travaux d'amélioration sont incessants même si très peu de situations de pollutions marines ont été détectées ces dernières années. Les enjeux de la qualité des eaux marines restent comme l'ensemble de la qualité environnementale une priorité insulaire. Par définition, les îles ne sont pas couvertes par la logique des bassins versants. Ceci n'enlève rien aux enjeux majeurs de l'eau sur les îles. C'est pourquoi lors du X^{ème} programme, et en préparation pour le XI^{ème}, un accord de programmation spécifique entre l'agence de l'eau Loire Bretagne et l'AIP pour les 13 îles dépendant du périmètre de l'Agence (hors Aix et Chausey), permet aux îles de ne pas être exclues des dispositifs de soutien pour l'eau potable, l'assainissement, les zones humides et l'adaptation au changement climatique.

	Lagunage	Traitements biologiques par boues activées	Décanteur digesteur	Membranes
Chausey	✓	✗	✗	✗
Bréhat	✗	✓	✗	✗
Batz	✗	✗	✓	✗
Ouessant	✗	✗	✓	✗
Molène	Absence d'assainissement collectif			✗
Sein	Absence d'assainissement collectif			✗
Les Glénan	Absence d'assainissement collectif			✗
Groix	✓	✓	✗	✗
Belle-île-en-Mer	✓	✓	✗	✗
Houat	✓		✗	✗
Hœdic	✓	✗	✗	✗
île-aux-Moines	✗	✓	✗	✗
Arz	✓	✗	✗	✗
île d'Yeu	✗	✓	✗	✓
île d'Aix	✗	✓	✗	✗



Une priorité dans les années 1970

En 1971 l'assainissement est un problème à traiter en priorité. En effet, le volume des eaux usées est considérablement augmenté par le flot estival de touristes. Les eaux usées sont alors répandues sur la voie publique ou rejetées directement à la mer. L'absence de stations d'épuration et de réseaux d'égouts engendre insalubrité, odeur nauséabonde et risque de pollution.

La gestion des déchets

L'insularité induit des contraintes fortes dans la gestion des déchets. La fréquentation estivale oblige les îles à avoir des équipements dimensionnés en conséquence. Paradoxalement les multiples protections naturelles et patrimoniales, ainsi que les problématiques de foncier, complexifient considérablement l'aménagement de déchetteries. De plus en plus d'îles font le choix d'inviter les visiteurs d'un jour à ramener leurs déchets sur le continent comme à Chausey, Aix, Bréhat et les Glénan. Outre leurs impacts sur la qualité de vie et l'environnement, les déchets participent à l'augmentation des consommations d'énergie via les équipements de collecte, de traitement et de transports. L'AIP et ses partenaires travaillent pour une gestion efficace des déchets verts et déchets du bâtiment et misent sur la prévention pour diminuer à la source la quantité de déchets à traiter. Réduction à la source et réutilisation locale constituent les deux leviers majeurs pour avancer sur le sujet. Autant le chemin parcouru depuis cinquante ans est important, autant ce qui reste à faire est ambitieux et nécessitera des évolutions sociétales, technologiques, législatives et réglementaires... L'objectif est de passer d'une économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter), qui a atteint ses limites, à une économie circulaire fondée sur l'éco-conception, la consommation responsable, l'allongement de la durée de vie du produit (réparer, réutiliser, réemployer) ainsi que le tri et le recyclage.



Jusque dans les années 1970, on se débarrassait des ordures comme on pouvait...

la beauté du littoral. Ainsi ce qu'on ne pouvait pas réutiliser était déposé sur la grève, enterré dans le jardin ou brûlé. Mais l'augmentation du volume des déchets et leur changement de nature (plastiques, produits chimiques, etc.) a nécessité la mise en place d'une gestion collective.

Bacs individuels (porte-à-porte) Apport volontaire en bennes collectives Déchetterie

Chausey	✗	✓	✗
Bréhat	✓	✗	✓
Batz	✓	✗	✓
Ouessant	✓	✗	✓
Molène	✓	✗	✗
Sein	✗	✓	✓
Les Glénan	✗	✓	✗
Groix	✓	✗	✓
Belle-île-en-Mer	✗	✓	✓
Houat	✗	✓	✓
Hoedic	✓	✗	✓
île-aux Moines	✓	✗	✓
Arz	✓	✗	✓
île d'Yeu	redevance incitative*	✗	✓
île d'Aix	✗	✓	✓

* Depuis 2019 : La redevance incitative est une nouvelle façon de financer la collecte et le traitement des déchets de l'île. Elle permet de payer le prix juste, c'est-à-dire en fonction de ce qui est jeté, à l'image des consommations d'eau ou d'énergie.

Réduire les déchets

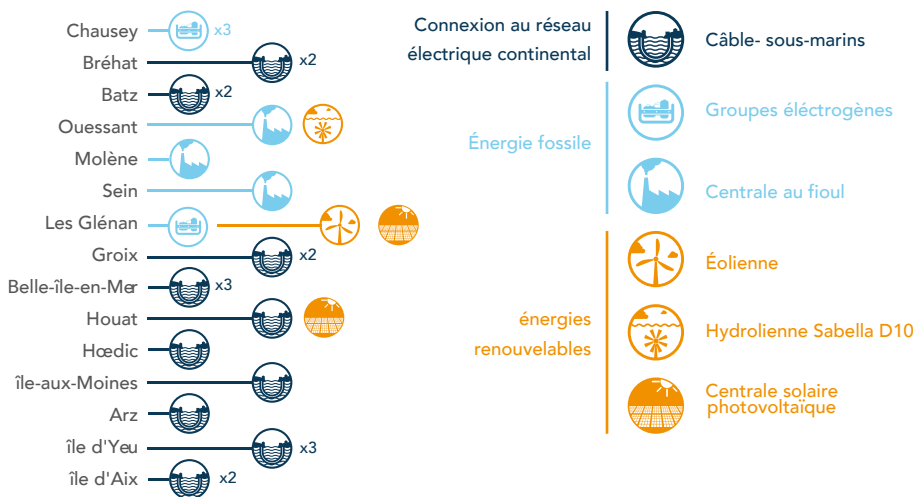
Belle-île et Groix ont depuis quelques années leurs recycleries. Ces structures s'inscrivent pleinement dans l'économie circulaire. Chacun peut y déposer ce qui ne lui est plus utile et qui pourra servir à quelqu'un d'autre. Ce sont autant d'objets qui ne finiront pas au centre d'enfouissement ou qui ne seront pas évacués sur le continent. La réparation et le réemploi vont de pair avec la réduction des déchets à la source. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les épiceries en vrac, dont une a été créée à Ouessant en 2018.

À Sein, en 1964, les marées et courants rapportent de trop nombreuses boîtes de conserves. Le médecin de l'île conseille alors aux habitants de les ouvrir des deux côtés pour qu'elles coulent et ne nuisent plus à

La gestion des énergies

La maîtrise des consommations d'énergie est engagée sur la majorité des îles depuis de nombreuses années avec des programmes d'amélioration énergétique des logements. Les bâtiments publics anciens ont souvent une piètre qualité énergétique et peuvent être nettement améliorés. Ils ont pu bénéficier de différents soutiens dont par exemple le programme territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV) du Ministère de la Transition écologique. C'est sur les îles de Ouessant, Sein et Molène, qui sont des îles non reliées au continent par un câble électrique (ZNI : zones non interconnectées), que la transition énergétique est la plus avancée. Un objectif partagé et de nombreux programmes de soutien de l'État, de la région Bretagne, du département du Finistère, du syndicat départemental

d'énergie, des industriels énergétiques (EDF, ENEDIS, Akuo, Sabella) ont permis par exemple de réduire les émissions de CO₂ de 22 % entre 2015 et 2018. Ces résultats, obtenus tant par des réductions de consommation et les premières productions d'énergie renouvelable, se poursuivent. L'objectif de zéro émission de CO₂ pour 2030 semble atteignable pour peu que les projets de production d'énergies renouvelables engagés aboutissent.



La transition énergétique dans les îles de la mer d'Iroise

En juillet 2015, les communes de Ouessant, Molène et Sein signaient la charte d'engagement pour la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise. Avec leurs partenaires, elles ont engagé des actions en la matière grâce aux programmes TEPCV et BEL (Boucle Énergétique Locale), visant à diminuer les consommations de fioul de la centrale et les émissions de gaz à effet de serre associées. En 2020, la signature du Contrat de Transition Énergétique (CTE) permet de poursuivre cette démarche en associant habitants, élus insulaires et partenaires techniques et institutionnels. L'ambition première du CTE est la « décarbonisation énergétique des îles non raccordées au réseau électrique continental ». Elle se décline en quatre axes : autonomie énergétique ; implication citoyenne à la transition énergétique ; développement de la mobilité décarbonée sur Ouessant (réduction du nombre de véhicules thermiques) et limitation à la source et valorisation sur place des déchets en ressources.



Renov'îles (Ouessant, Molène, Sein et Chausey)

Pratiquement toutes les îles du Ponant, par l'intermédiaire de leur intercommunalité, bénéficient ou ont bénéficié d'un programme de soutien à la réalisation de travaux dans l'habitat privé. Le potentiel d'économies d'énergie liées au patrimoine bâti sur les îles non interconnectées restant encore important, un nouveau programme de soutien aux travaux d'économies d'énergie est mis en place par EDF SEI systèmes énergétiques insulaires (soutien financier aux travaux) et l'AIP (mise en oeuvre opérationnelle du programme) : RENOV'ÎLES.



Électrifier les phares puis les îles

Sur les îles, ce sont les phares qui ont été électrifiés les premiers pour sécuriser la navigation en mer. Ainsi le phare du Créac'h à Ouessant est électrifié en 1888... et le reste de l'île en 1953. Jusqu'à leur électrification, les îliens s'éclairaient à la chandelle, au pétrole ou au gaz butane. La radio fonctionnait avec des piles et la télévision relevait du mythe. Pendant longtemps la centrale du phare alimentait toute l'île. Quand la consommation a trop augmenté et que la centrale du phare ne suffisait plus, une seconde centrale a été construite.

Le patrimoine naturel

La gestion du patrimoine littoral et maritime des îles reste un vecteur fort de la qualité de vie et de l'attractivité touristique. Si les phénomènes bien connus d'endémisme sur les îles existent sur les îles du Ponant (Narcisse des Glénan), elles sont aussi des refuges essentiels pour des espèces emblématiques et rares comme les Grands Gravelots. Les écosystèmes insulaires sont généralement simplifiés avec des chaînes alimentaires plus courtes que sur le continent. Ils sont aussi en meilleur état écologique. En revanche ils sont plus sensibles aux invasions biologiques mais sont aussi les seuls territoires où la lutte peut s'avérer efficace avec des résultats définitifs.



Les ressources

Une difficile gestion des ressources ; des projets énergétiques innovants sur des territoires remarquables

Sites du Conservatoire
du littoral
et/ou des Conseils
départementaux

Parc-réserves
naturel(le)s

Sites Natura 2000
SIC / ZPS

Chausey	CDL	×	✓
Bréhat	×	×	✓
Batz	CDL	×	✓
Ouessant	CDL	Parc naturel marin d'Iroise et Parc naturel régional d'Armorique	✓
Molène			✓
Sein	CDL		✓
Les Glénan	CDL et CD	Réserve naturelle de Saint-Nicolas des Glénan	✓
Groix	CDL	Réserve naturelle François Le Bail	✓
Belle-île-en-Mer	CDL et CD	×	✓
Houat	CDL	×	✓
Hoëdic	CDL	×	✓
île-aux-Moines	CDL et CD	×	✓
Arz	CDL et CD	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	✓
île d'Yeu	×	×	✓
île d'Aix	CDL	Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	✓



Protéger les îles, une prise de conscience ancienne

Aussi ses richesses propres, qui sont le paysage, la flore et la faune et le silence, doivent faire l'objet de mesures de protection spécifiques ». Bien avant que la notion de développement durable soit utilisée, l'AIP menait une politique qui prônait un développement économique prenant en compte l'environnement et ses limites.

Le rapport commandé en 1971 par l'AIP souligne l'importance accordée à l'environnement : « L'environnement des îles est ce potentiel de séduction qui peut fonder leur avenir économique.



1971, pas ou très peu de chômage, pas encore de choc pétrolier ni de grande marée noire...

Mais des changements sont déjà en cours qui préfigurent les évolutions que l'on constatera durant ces 50 ans d'existence de l'Association.

Les îles avaient définitivement tourné le dos à une vie autarcique. Elles se pensent et se vivent de plus en plus dans leur rapport au continent : les liaisons maritimes deviennent un sujet majeur et un point de crispation et de frustration qui persiste aujourd'hui. L'économie touristique, l'attrait du continent et des sirènes urbaines transforment profondément les mentalités. Les îles deviennent de plus en plus des lieux de « passage ». Pour les touristes et les résidents secondaires, leur nombre ne va cesser de s'accroître, mais aussi pour les îliens permanents qui circulent de plus en plus « en France ». Certains partagent leur vie entre un appartement « à terre » et leur île. Et puis d'autres, quittent : il faut plus d'éducation pour les enfants, plus de santé, il faut pouvoir bénéficier des temples de la consommation, des hypermarchés... Autant ou plus même que les crises économiques et de certains métiers, c'est la prospérité qui a vidé les îles. Et peut-être que c'est une crise chronique qui les fait revenir... Mais c'est une autre histoire, c'est celle qu'on écrit en ce moment.

Denis Palluel, Président de l'association de 2008 à 2021

L'Association les Îles du Ponant remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document. Nous nous sommes appuyés sur des séries statistiques et des données issues de sources suivantes :

- ➔ Mairies des îles du Ponant
- ➔ Association les îles du Ponant
- ➔ Offices de Tourisme ou Syndicat d'Initiative des îles du Ponant
- ➔ INSEE
- ➔ DREAL Bretagne et DREAL Pays de la Loire
- ➔ Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
- ➔ Observatoire Régional des Transports
- ➔ Comité régional du Tourisme
- ➔ Compagnies maritimes desservant les îles du Ponant
- ➔ Comités des pêches
- ➔ Des ouvrages dont celui de Louis Brigand, 2002 : « Les îles du Ponant, Histoire et Géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique » éd. Palantines.
- ➔ ESIN – European Small Islands Federation (europeansmallislands.com)
- ➔ Presse locale : Ouest France et Le Télégramme
- ➔ Travaux de recherche : ID-îles notamment

Crédits photos : Emmanuel Berthier (p. 2, 5, 6, 8, 9, 12, 13, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 31, 34), Yannick Le Gal (p. 10), Xavier Dubois (p.35), SAFIP (p.25), AIP (p. 1, 11, 30, 35)

Crédits illustrations : Nono (p 28, 32)

Conception : AIP – Réalisation : Studio F&F

Coordination-rédaction : Capucine Boquet avec Denis Bredin, Marie Mallet, Emilie Gauter et Charlotte Courant

Édité par l'Association Les Îles du Ponant

Actualisation des données : 2021

Ce document se veut la photographie la plus précise possible de la situation des îles du Ponant au moment de sa rédaction.



Les îles du Ponant

Association les îles du Ponant

Porte Océane, 17 Rue du Danemark,
56400 Auray
Tél. 02 97 56 52 57

iles-du-ponant.com

